

Lettre d'opinion

Dans les derniers jours, nous avons appris des histoires bouleversantes d'enfants ayant été agressés sexuellement par des personnes qui devaient être des adultes de confiance, mais qui ont plutôt décidé d'abuser de leur pouvoir et de commettre l'inacceptable. Je fais référence à cet enseignant du primaire, Dominic Blanchette qui a agressé sexuellement 5 fillettes "*De nombreux signaux d'alarme. Un enseignant coupable d'avoir agressé sexuellement cinq élèves*" publié dans La Presse le 7 mars et de cette éducatrice spécialisée, Véronie Campeau qui a abusé d'une jeune adolescente vulnérable pendant de nombreuses années "*Élève exploitée par une éducatrice spécialisée. Tous ont baissé les yeux.*" publié dans La Presse le 9 mars. Le fait qu'il y ait eu des adultes au courant et que ceux-ci n'ont rien fait pour protéger les enfants dans ces deux cas est troublant, mais ce qui m'a troublée tout autant est ce que j'ai appris dans l'article que j'ai lu le 9 mars dernier: « *On ne va pas se mettre la tête dans le sable* » écrit par Marie-Eve Morasse de La Presse. J'ai besoin de vous partager mes réflexions, ainsi que mes réactions face aux propos de M. Colavecchio, protecteur de l'élève au CSSPI. Le manque de remise en question de ce commissaire, ainsi que sa certitude de l'efficacité de son système de traitement des plaintes, me laissent totalement abasourdi.

« Ces cas n'ont pas été portés à mon attention par des parents ou des élèves dans les dernières années », soutient le protecteur de l'élève, qui ajoute qu'il n'a jamais même eu vent d'un seul cas de violences à caractère sexuel pendant toutes ses années dans cette fonction.

Roberto Colavecchio affirme pourtant que le système de traitement des plaintes du CSSPI est « un des plus efficaces ».

Je vous répondrais, M. Colavecchio, que selon mon expertise, votre système de traitement des plaintes est totalement irréaliste, désuet et complètement déconnecté de la réalité. Dans cet article, il est mentionné que si nous prenons l'exemple d'un élève de 10 ans qui se fait agresser sexuellement par son enseignant, cet enfant devrait d'abord se plaindre à son enseignant directement, ensuite formuler une plainte à la direction de son école et au centre de service scolaire, avant d'avoir la chance de vous adresser sa plainte! Cela démontre clairement votre manque de connaissance sur le sujet des agressions sexuelles et tout le courage que cela peut demander à une victime de dévoiler la situation et de faire à nouveau face à son agresseur. Je comprends à ce moment que vous disiez que ce genre de plainte ne soit pas arrivé sur votre bureau, cela prend une structure bien établie pour recevoir ce genre de confiance. Sachez qu'un agresseur use de plusieurs tactiques de manipulation afin de faire taire ses victimes. Pour qu'un enfant décide de dévoiler la violence qu'il subit, il doit tout d'abord identifier que ce qu'il vit n'est pas normal. Il doit ensuite trouver un adulte de confiance et se trouver dans un climat propice au dévoilement. L'adulte qui recevra les confidences de l'enfant doit faire preuve de bienveillance, d'ouverture, d'empathie et croire l'enfant, sans remettre en question sa parole. Est-ce que toutes les conditions gagnantes sont mises en place par vos actions et vos décisions? Permettez-moi d'en douter fortement. Quand nous parlons d'agressions sexuelles, il faut plus que de la bonne volonté! Vous me direz que cet enfant sera accompagné par les adultes qui s'occupent de lui, mais imaginez un peu si ceux-ci ne le croient pas ou ne sont tout simplement pas capables de comprendre toutes les procédures administratives. Il est facile de s'y perdre à ce que je lis sur votre démarche! Imaginez la grossièreté de votre structure, on doit d'abord s'adresser à

l'enseignant qui a agressé notre enfant pour lui formuler une plainte que nous formulerons ensuite à la direction et ensuite au centre de service scolaire et pour terminer, au protecteur de l'élève. Cela démontre encore ici que votre intérêt n'est pas dirigé vers l'élève et que votre souci de ne pas le victimiser est totalement absent! Je suis désolée d'être sarcastique, mais vous devez vraiment réaliser au plus vite que si vous n'avez jamais eu vent d'un seul cas de violence sexuelle en 12 ans, ce n'est certainement pas parce que votre système de traitement des plaintes est efficace.

Les propos de M. Éric Morissette m'interpellent également puisque celui-ci mentionne le rôle du témoin dans ce genre de situation et cela démontre encore clairement le manque de connaissance sur le sujet. Les agressions à caractères sexuels se font rarement devant témoin, l'agresseur tissera sa toile autour de l'enfant pour l'isoler et le rendre encore plus vulnérable. Quand allons-nous arrêter de responsabiliser les victimes, les témoins et nous positionner comme société afin que les enfants et les femmes puissent évoluer dans des cadres sécuritaires? Quelles actions allons-nous faire afin que le Québec devienne fou de ses enfants?

M. Éric Morissette mentionne toutefois l'importance d'informer les enfants pour qu'ils soient en mesure d'agir et de dénoncer les situations de violence, il aimerait qu'on offre une formation plus poussée aux élèves et au corps professoral. Je suis parfaitement d'accord avec lui et j'aimerais l'informer (ainsi que la population en général) que c'est exactement ce que je fais comme travail depuis plus de 12 ans! Je travaille pour ESPACE Suroît, un organisme communautaire autonome qui a pour mission la prévention de toutes les formes de violence faites aux enfants. Membre du Regroupement des organismes ESPACE du Québec, nous offrons depuis près de 35 ans le programme ESPACE dans les écoles primaires et les milieux de garde de notre région et 8 autres organismes font la même chose dans d'autres régions du Québec. Notre programme permet aux enfants de savoir qu'ils ont des droits, d'identifier les différentes formes de violence et les tactiques de manipulation des agresseurs et d'apprendre comment réagir et rester en sécurité. Malheureusement, encore trop d'enfants sont victimes de violence et pour eux, c'est difficile de trouver le courage de dénoncer. Les enfants devraient se sentir en sécurité dans leur établissement scolaire. Il faut se mettre dans l'action pour mieux les protéger, pour le bien de tous les enfants du Québec.

Katrine Chamberland, intervenante en prévention de la violence faite aux enfants, ESPACE Suroît.